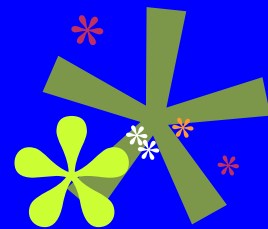


Patin ~ coufflin n°8

Le journal de la petite enfance

janvier février mars 2012



DOSSIERS :
L'enfant en voiture
Les séparations
parents -enfants au quotidien
Professionnalisation :
"Je vais au groupe de parole"

Relais Assistantes Maternelles - Parents
Sabine Thérèse
Communauté de Communes de la Région d'Orgelet
4, chemin du Quart - BP 35 - 39 270 ORGELET
Tél. 03 84 25 54 02 - Fax : 03 84 25 54 38





« BONJOUR !

Tout d'abord me présenter, je m'appelle Valérie MAFFRE, suis éducatrice de Jeunes Enfants et heureuse de faire votre connaissance au gré des activités du Relais.

Les horaires sont sensiblement les mêmes.

Notez toutefois que la journée du vendredi a été remplacée par le mercredi.

Retrouvez donc une permanence administrative le mercredi matin de 9 à 12h et un temps réservé aux rendez-vous l'après-midi de 13h30 à 17h.

Et aussi et surtout je vous souhaite une excellente nouvelle année avec votre famille et en compagnie du relais auprès des enfants qui vous sont confiés. »

**BONNE
ANNÉE
2012**

Valérie MAFFRE
L'animatrice du Relais



A NE PAS MANQUER CE TRIMESTRE

CARNAVAL
Mercredi 1er Février 2012
A 14H30

GROUPE DE PAROLES
Avec Anne-Marie CARPENTIER
Jeudi 9 Février 2012
A 20H

Offres de garde

> BEFFIA

- 1 place disponible pour un enfant de moins de 3 ans.
Contact : M^{me} VINCENT 03 84 35 54 58.

> ORGELET

- 2 places disponibles
M^{me} FERNANDES au 06 89 50 67 66.
- 1 place pour un bébé
M^{me} FIEUX au 03 84 35 53 69
- 2 places disponibles.
Contact : M^{me} LECOT au 03 84 25 40 79.
- 1 place disponible pour 1 enfant, en péri-scolaire (repas du midi de 11h30 à 13h30 sauf mercredi).
M^{me} TRAMALLONI au 03 84 35 55 55..
- 1 place tout âge
M^{me} ZOURAK au 03 84 35 59 73.

> POIDS DE FIOLE

- 1 place tout âge
Contact : M^{me} BARTAL au 03 84 44 76 99 ou 06 76 46 49 37

> REITHOUSE

- 3 places Tous âges Tous horaires
Contact : M^{me} GROS au 09 54 10 24 95



Sommaire

DOSSIER: l'enfant en voiture
pages 3, 4, 5

**DOSSIER : Les séparations
parents-enfants** pages 6,7

Je me professionnalise
pages 8-9

Agenda janv. fév. mars 2012
page 10

Infos pratiques page 11



La sortie de la maternité: La date du terme qui approche, les questions qui se bousculent, encore un tas de choses à régler... ne négligez pas pour autant la question de la sortie de maternité et du choix de votre siège-auto.

Si vous devez prendre la voiture, n'oubliez pas que pour être en sécurité, **votre bébé doit être attaché dans un dispositif de retenue adapté à son âge : groupe 0 ou 0+ (nacelle ou siège dos à la route).**

En effet, le risque pour un enfant d'être éjecté en cas de collision s'il n'est pas retenu par un système adapté à son poids, son âge et sa morphologie, est multiplié par 6 ou 7 ! Sans compter **l'extrême fragilité cervicale du nourrisson.**

Même si les sages-femmes n'ont pas eu le temps d'aborder ce sujet avec vous lors des cours de préparation, il est fondamental. Alors, **n'improvisez pas votre sortie de maternité.**

L'idéal est d'acheter votre siège-auto avant et d'avoir déjà testé son installation. Ce n'est pas après quelques nuits blanches et la fatigue de l'accouchement que vous serez la plus apte à comprendre la notice d'installation. Si vous ne voulez pas acheter un siège-auto car vous n'avez pas de voiture, vous avez sûrement des amis qui pourront vous en prêter un pour ce jour-là (assurez-vous cependant de son bon état).



Installer son enfant en voiture

Moins exposées que la place du passager avant, les places arrières sont les plus sûres ! C'est pourquoi, il est obligatoire de placer les enfants à l'arrière jusqu'à 10 ans. Il est recommandé de s'en tenir à cette règle jusqu'à l'âge de 12-13 ans, en raison de la petite taille des intéressés.

Le siège doit être homologué

C'est impératif ! pour garantir sa conformité aux normes en vigueur. Assurez-vous qu'il porte sur l'étiquette la lettre E suivie d'un chiffre dans un cercle prouvant qu'il est conforme aux normes de sécurité routière européennes. Le chiffre qui suit le E, précise le pays d'Europe où cette homologation a été effectuée, étant entendu que celle-ci est reconnue par la France et les pays de l'Union Européenne.

Le « lit-nacelle »

se fixe transversalement sur la

banquette arrière (la tête de votre bébé vers le centre de la banquette et non côté portière) avec les ceintures trois points ou à l'aide de sangles spéciales reliées aux points d'ancrage des ceintures. Veillez à ce que ces sangles soient bien tendues. Le bandeau de maintien doit impérativement être bien positionné, ajusté à la taille du bébé, ne pas être vrillé et bien fermé.

Le siège « dos à la route » : de préférence à l'arrière.

Si vous devez le placer à l'avant, il est obligatoire de désactiver l'airbag passager. Ne montez jamais face à la route un siège prévu pour être installé dos à la route. Faites attention de ne pas

trop incliner le siège, en cas de choc la tête de votre enfant doit être retenue par la coque.

Attention ! Si vous utilisez un siège convertible (utilisable face à la route), veillez à bien adapter le passage de la

sangle à sa configuration, les

points de retenue diffèrent de la position dos à la route.

Le siège baquet de 9 à 18Kg - à l'arrière

Utilisez les systèmes de guidage pour passer la ceinture. Vérifiez que les sangles du harnais sont bien positionnées (sur l'épaule et non sur le cou), ajustées à la taille de l'enfant et ne sont pas vrillées. Attention, si vous pouvez passer trois doigts entre l'épaule et le harnais, il y a risque d'éjection. La boucle de sécurité doit être verrouillée juste au-dessus des cuisses pour maintenir les hanches et non le

Le rehausseur de 15 à 36 kg: à l'arrière

ventre.

Vérifiez que la ceinture n'est pas vrillée, qu'elle est bien positionnée sur l'épaule (et non sur le cou) et juste au-dessus des cuisses et qu'elle est bien tendue (notamment au niveau des cuisses).

Attention ! Ne jamais faire passer la ceinture derrière ou sous le bras de l'enfant : Cette pratique peut causer des blessures graves, voire mortelles.



Une règle d'or : lire attentivement la notice du dispositif de retenue établie par le fabricant et respecter scrupuleusement les instructions d'installation.

Un dispositif mal installé = mise en danger de votre enfant !

Depuis le 1er janvier 2008, chaque passager d'un véhicule léger doit occuper seul une place équipée d'une ceinture de sécurité. Les moins de 10 ans ne peuvent plus partager une place à deux, pratique qui, jusqu'alors, était tolérée. Un enfant qui emprunte les transports publics organisés dans des véhicules légers, notamment dans le cadre scolaire, doit obligatoirement être installé avec un système de retenue pour enfant (ce qui n'est pas le cas dans les bus et cars scolaires).

1 personne = 1 place = 1 ceinture

1. **Veillez à ce que votre enfant reste attaché tout le long du trajet.** Les enfants apprennent vite à s'attacher et se détacher seuls. Interdisez avec fermeté cette pratique tant que le moteur tourne.
2. **Enclenchez le loquet de sécurité** situé dans la portière (sécurité enfant), cela évite aux petits curieux de jouer avec l'ouverture des portes.
3. **Fermez les vitres** pour éviter que les enfants ne laissent dépasser leur bras.
4. **Ôtez tout objet de la plage arrière.** En cas de freinage ou de choc, ils deviendraient de redoutables projectiles.
5. **Habituez-le à descendre systématiquement du**

côté du trottoir ou sur les accotements. Prévoyez des occupations :

- **Des CD** de chansons, d'histoires, de comptines
- **Des petits jeux**, devinettes ou charades.
- **Un DVD ou une partie de console**, à condition de couper le son pour ne pas agacer le conducteur
- **Des jouets légers et souples à pièces non détachables.** Bannir les jouets pointus, les crayons, ainsi que les objets coupants, véritables dangers en cas de freinage brusque. N'oubliez surtout pas ses petites affaires, ses jouets fétiches, son doudou ; s'il est assez grand, laissez-le faire son sac lui-même et vérifiez ensuite avec lui que tout y est...



- **De quoi grignoter et boire** pour faire diversion et au cas où vous auriez un **contretemps** (embouteillage, panne, etc.).
- **Un adulte à l'arrière pour occuper les enfants, c'est sympa...**

À condition bien sûr qu'il y ait une place pour lui ! Une solution simple et efficace pour assurer la sécurité, la tranquillité de tous et pour passer un voyage en toute sérénité

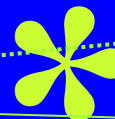
- Pour les bébés, pensez l'été à emporter un brumisateur et une moustiquaire. En manque d'inspiration ? Vous trouverez dans la rubrique "[Enfants](#)" des idées de jeux, de chansons et de comptines, à télécharger ou imprimer, adaptés à l'âge de vos enfants.

Au moins toutes les 2 heures, la pause s'impose !

- Deux heures sont un maximum.
- N'hésitez pas à vous arrêter plus souvent.
- Sentir que les enfants s'énervent est un bon indice pour savoir qu'il est temps de s'arrêter et de faire une vraie pause d'au moins une quinzaine de minutes.
- Laissez alors votre enfant se défouler, il n'en sera que plus calme quand vous reprendrez la route.
- Repérez en amont vos lieux de pause : les aires de repos équipées pour les enfants, un site touristique à visiter, un coin agréable pour déjeuner ou pique-niquer.
- Si vous prévoyez de voyager l'été, protégez-le des rayons du soleil (pare-soleil, stores...).
- Veillez à ce qu'il s'hydrate régulièrement.
- Privilégiez les vêtements légers en coton fin et évitez les fibres synthétiques
- En hiver comme en été, la température dans la voiture doit être tempérée.

Comment éviter le mal du transport ?

- Ne faites pas voyager votre enfant avec le ventre vide !
- Avant de partir, donnez- lui un repas léger, riche en sucre lent et pauvre en graisse (type pain). - Evitez les boissons gazeuses ou le lait chocolaté.
- Aérez le véhicule et prévoyez plusieurs sacs plastiques au cas où...
- Il doit aussi éviter de lire durant le trajet.
- S'il a mal au cœur, demandez-lui de fixer son regard sur l'horizon ou sur un point stable à l'extérieur du véhicule et changez lui les idées tout en adoptant une conduite douce.
- Enfin, n'oubliez pas que des traitements efficaces existent, parlez-en à votre médecin ou pharmacien.



Montrez l'exemple, vous êtes observé !

Près des trois quarts des enfants considèrent la route comme un endroit dangereux.*

Alors, prenez la bonne voie ! Vous êtes son modèle...

Soyez toujours prudent en voiture, car vous êtes en train de leur offrir un modèle pour demain ! Particulièrement lorsqu'ils sont tout petits, les enfants observent et enregistrent le moindre de vos gestes, la moindre de vos paroles. Efforcez-vous d'avoir le comportement que vous aimeriez qu'ils aient eux-mêmes plus tard.

Une étude prouve d'ailleurs que les jeunes dont les parents commettent souvent ou de temps en temps une infraction ou une imprudence la commettent également plus souvent que les autres une fois au volant.**

Avant de mettre le moteur en marche, bouclez votre ceinture de sécurité. En circulation, respectez le Code de la route (limitations de vitesse, distances de sécurité etc.). Restez toujours calme et courtois !

Vous pouvez d'ailleurs leur parler de ce que vous faites, leur expliquer certains points qui vous semblent essentiels à leur sécurité.

Ce sera un apprentissage progressif.

Et si, par hasard, il vous arrive de faire une erreur, dites-le simplement en reconnaissant que vous vous êtes trompé.

Plus vous serez « zen », plus le voyage se fera dans la sérénité !

*Enquête Top famille/ Sécurité routière, mars-avril 2002.

**Etude réalisée par le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) pour l'association Prévention Routière et la Fédération française des sociétés d'assurances, septembre 2005

Pour en savoir plus, vous pouvez demander au relais la brochure de la Prévention Routière

« L'enfant en voiture » ou vous rendre sur le site

www.preventionroutiere.asso.fr



En taxi

Le Code de la route prévoit une dispense de dispositif de retenue pour tout enfant transporté dans un taxi. Mais quand on sait que **la violence de l'impact d'une collision à 50 km/h équivaut à une chute du 3ème étage d'un immeuble**, est-ce bien raisonnable de ne pas attacher votre enfant ? Renseignez-vous, **certains taxis proposent la mise à disposition de siège-auto**. Il vous suffit de préciser l'âge de votre enfant au moment de la réservation. **Si vous n'apportez pas le vôtre et installer-le dans le taxi.**

EN BREF

- ✓ **Le « lit-nacelle »** : il se fixe **transversalement sur la banquette arrière** (la tête de votre bébé vers le centre de la banquette et non côté portière)
- ✓ **Le siège « dos à la route »** : de préférence à l'arrière. Si vous devez le placer à l'avant, il est obligatoire de désactiver l'airbag passager.
- ✓ **Le siège baquet** : à l'arrière
- ✓ **Le rehausseur** : à l'arrière

Néanmoins, il existe quelques exceptions : si le véhicule ne possède pas de banquette arrière, il est possible de placer l'enfant à l'avant en l'attachant correctement dans son dispositif de retenue et en reculant le siège au maximum. De même, si la banquette arrière n'est pas équipée de ceinture de sécurité, si elle est momentanément inutilisable ou toutes occupée par des enfants de moins de 10 ans attachés.

TRES IMPORTANT : Lorsque l'enfant est placé à l'avant, dans un siège dos à la route, il est obligatoire de désactiver l'airbag du passager avant. Si vous ne pouvez pas le désactiver, installez votre enfant à l'arrière. En se gonflant, le coussin pourrait en effet venir heurter le siège avec une puissance capable de tuer ou blesser l'enfant.



Dozier : les séparations ~ ~ ~

LES SEPARATIONS PARENTS/ENFANTS AU QUOTIDIEN

d'après l'exposé-débat animé le 15 novembre 2011 par Cécile REMERMIER-PIANET, psychologue.

La séparation est toujours inscrite dans une **relation triangulaire** : Relation triangulaire entre le parent, l'enfant et l'assistante maternelle. Aussi, faut-il être vigilant à **toujours associer l'enfant**, quelque soit son âge, au discours sur la situation qui le concerne

C'est une séparation quotidienne car l'enfant la vit deux fois par jour le matin pour se séparer du parent et le soir pour se séparer de l'assistante maternelle. Ni l'une, ni l'autre période ne doivent être minimisées. Pour lui, il faut pouvoir investir un nouveau lieu, une nouvelle personne et l'enfant petit ne peut exprimer ses difficultés éventuelles qu'au moyen de son corps. C'est pourquoi, il est si important de bien observer ses comportements.

Pour aider parents et enfants à accepter la nouvelle situation, il est essentiel **de faire visiter** les pièces de vie où évoluera l'enfant.

Il peut être douloureux en effet, pour le parent de laisser son enfant et de le confier à une nouvelle personne. Peut-être, une certaine « jalousie » risque d'apparaître vis-à-vis de l'assistante maternelle, le plus souvent de la part de la maman car elle confie son enfant à une autre femme. Cela peut s'exprimer à travers des petites remarques et des critiques pas toujours facile à « recevoir » mais si l'on comprend que le parent a besoin de se rassurer, de pouvoir poser toutes les petites questions qui le préoccupent, de vérifier qu'il est toujours lui, parent, la personne la plus proche de son bébé, c'est alors plus facile pour l'assistante

maternelle d'y répondre. Pour l'enfant la difficulté vient du fait qu'il n'a pas encore de repères spatio-temporels. Il ressent l'absence comme infiniment longue. Le petit bébé peut se sentir comme abandonné dans un espace trop grand pour lui, dans une solitude qu'il n'est pas capable de vivre. C'est pourquoi, il a besoin d'être **contenu**, entouré de coussins, **porté** et à portée de vue et de voix.



Avec l'apport d'un **doudou** portant l'odeur de la maman, faisant le voyage chaque matin et chaque soir d'une maison à l'autre, toujours là quand l'enfant le réclame, l'enfant peut progressivement construire ses capacités d'auto-réconfort. Pour un enfant plus grand, on peut utiliser un calendrier journalier et hebdomadaire avec des étiquettes pour l'aider à peu à peu se repérer dans le temps.

Observer l'enfant

permet de comprendre ce qu'il vit et comment il apprend à gérer la séparation plus ou moins facilement.



Parfois même, après une période apaisée, la difficulté revient. Parents et assistante maternelle se posent des questions :

Que s'est-il passé ? Peut-être tout simplement, l'enfant a grandi et exprime de nouveau, autrement, ce qu'il ressent un peu plus fort à ce moment là avec une nouvelle compréhension de la situation.

Il faut toujours garder à l'esprit que l'enfant est un être en construction et vit chaque étape de son développement à son rythme propre.

C'est grâce à la confiance partagée entre le parent et l'assistante maternelle que celui-ci va pouvoir tout doucement intégrer de nouveaux repères.

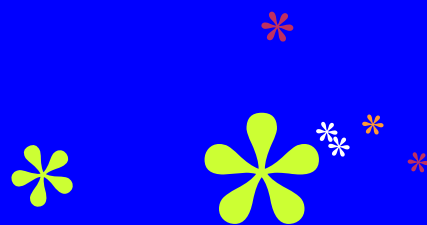
On a repéré différentes attitudes :

***L'APPARENTE INDIFFERENCE** : L'enfant semble ne pas faire attention au départ de son parent : Il est alors important de **le rappeler pour qu'il dise au revoir**.

***ELOIGNEMENT MOMENTANNE** : L'enfant s'isole dans un premier temps. Il faut **respecter ce temps** dont celui-ci a besoin et ne pas le solliciter trop rapidement, l'enfant viendra de lui-même pour prendre part aux jeux et activités.

***DEAMBULATION** : L'enfant a besoin de faire le tour de la pièce, parfois même de nommer les objets. Il a besoin de retrouver ses repères, on peut **accompagner l'enfant** dans cette démarche que ce soit au moment de la séparation ou des retrouvailles avec le parent pour installer avec lui **un rituel d'arrivée et de départ**.

au quotidien =



* EXCITATION MOTRICE AGGRESSIVE :

L'enfant s'agite, fait des bêtises, voire devient agressif envers l'assistante maternelle ou le parent, mordant ou tapant celui-ci. Tout en comprenant qu'il s'agit là de la manifestation de l'angoisse de l'enfant, cela doit être cadré rapidement pour que cette attitude ne s'installe pas comme rituel de départ négatif (enfant grondé, parents et assistante maternelle fâchés tous les soirs). **L'assistante maternelle doit « prendre en main » la situation et poser les conditions de retrouvailles positives avec le parent**, cela grâce à sa propre expérience de ce qui est bon ou pas pour l'enfant et en discutant avec le parent de ce qui est possible ou pas dans le cadre de son activité et au sein de son domicile :
Ex : sauter sur le canapé, taper....

* COMPORTEMENT D'ARRÊT :

L'enfant stoppe son activité en voyant le parent rentrer chez l'assistante maternelle. On peut penser que le parent est perçu comme intrusif par l'enfant qui n'est peut-être pas prêt à le voir apparaître aussi « brutalement » dans son espace. Si l'attitude persiste, on peut essayer de verbaliser ce qui se passe et aider l'enfant à mettre en mot ce qu'il ressent. Attention à ne pas trop insister non plus : soit, notre hypothèse est bonne et l'enfant grâce à cette verbalisation arrêtera ce comportement, soit, notre hypothèse est mauvaise et c'est par l'observation et la discussion avec le parent que nous pourrions comprendre pourquoi il agit ainsi et trouver ensemble comment faire évoluer positivement cette attitude en mettant en place des petits rituels de retrouvailles plus progressifs.

* **SE CACHER** : l'enfant se cache quelques instants ou de façon plus persistante. Il expérimente la séparation en créant une situation de caché-trouvé comme un jeu symbolique avec le parent. Cela peut être verbalisé, mais, ne doit pas persister trop longtemps et être accompagné vers une façon de se retrouver plus satisfaisante pour tout le monde, parents, enfant et assistante maternelle.

* **CHANGEMENT D'ACTIVITÉS** : L'enfant passe d'une activité à l'autre. Il peut s'agir d'un rituel de départ, comme s'il avait besoin de quitter chaque situation vécue une dernière fois avant de partir ou de les revivre avec son parent et cela peut être respecté en tant que tel, mais il ne faut pas que cela s'éternise. Là encore, il faut accompagner le parent et l'enfant dans cette réappropriation de leurs retrouvailles dans un cadre défini en temps et en espace.

COMMENT FAIRE :

Verbaliser : Mettez des mots sur ce que vous observez. Ayez un dialogue ouvert avec le parent. N'hésitez pas à reprendre les paroles dépréciatives des parents sur eux-mêmes ou sur l'enfant. Rassurez-les sur leurs compétences parentales et appliquez-vous à donner une image valorisante de l'enfant.

Poser un cadre : Donnez une limite aux comportements « débordants » de l'enfant ou du parent. C'est votre cadre : il sécurise les uns et les autres. Vous pouvez l'aborder dès la première rencontre avec les parents et l'enfant et le retravailler à mesure ensemble.

Observer l'enfant : observez ses réactions physiques : veut-il être pris dans les bras ou pas, est-ce qu'il pleure ?... C'est cette observation qui vous permettra de comprendre ses réactions et vous donnera les éléments qui permettront de faire évoluer positivement la situation.

Respecter les rituels : Encouragez leur installation par l'observation des petites habitudes qui se créent chaque jour, des attitudes et des moments dont l'enfant a besoin pour se séparer ou retrouver son parent chaque jour.

Lui donner son doudou : C'est le lien essentiel entre le parent et lui. C'est ce qui lui permet de vivre une continuité entre les différents temps de sa journée. Il doit pouvoir le gérer en toute autonomie.

Privilégier un **temps de transmission adapté** : Prenez le temps de dialoguer autour des circonstances de la journée, d'échanger les informations pratiques indispensables, mais aussi les petites anecdotes valorisantes à propos de l'enfant, plutôt que les bêtises.

EN RESUME

DU DIALOGUE

DES RITUELS

UN DOUDOU ET CA VA MIEUX !



Je me professionnalise ~ =

*Moi, j'aime bien aller au groupe de paroles parce que j'y apprends plein de choses.
On se sent moins isolée. On voit qu'il y a d'autres cas.
On discute ensemble et on résolve les problèmes de chacune.
Et en plus, c'est sympa!*

Florence

*Moi, cela m'aide à gérer, dans certaines circonstances.
On voit qu'on n'est pas la seule à avoir ce type de situations.
Ca me pousse à oser dire les choses parce que cela m'a été expliqué pendant le groupe de paroles.
Ca me donne envie de m'affirmer.
C'est mieux de ne plus se sentir toute seule avec ses petits problèmes!*

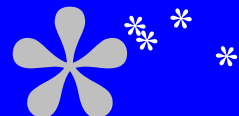
Muriel

**PROCHAIN
GROUPE DE PAROLES
JEUDI 9 FEVRIER 2012**

A 20H

*Moi, j'ai vraiment aimé cette conférence qui m'a appris beaucoup de choses. J'ai trouvé intéressant quand elle a parlé des tout petits bébés.
Maintenant quand je couche un nouveau bébé et qu'il a des difficultés à trouver son sommeil, surtout pendant la période d'adaptation, je pense bien à le caler comme il faut, pour qu'il ne se sente pas tout perdu dans son lit et qu'il se rassure en ayant un doudou avec l'odeur de sa maman.*

Jeannine



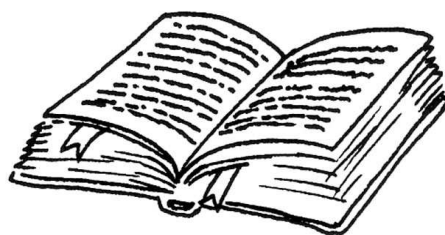
JE PEUX AUSSI M'AIDER AVEC DES LIVRES

POUR MIEUX COMPRENDRE :

La vie émotionnelle du tout-petit d'Alicia LIEBERMAN,
Ed.Odile Jacob
Profession : Nounou de Samantha BASSILANA,
Ed.Mille et un bébés

POUR ACCOMPAGNER L'ENFANT :

- Mille petits chats! D'Alex SANDERS, Loulou et Cie
Loulou s'ennuie mais heureusement arrivent bientôt mille petits copains puis enfin SA MAMAN!
- Au Revoir ou A ce soir de Jeanne ASHBE, École des loisirs
Mignons à souhait, les bébés de Jeanne ASHBE apprennent à se séparer en disant en revoir à leurs papas, mamans et compagnie.



ET SI ON FETAIT CARNAVAL?

LA RECETTE DES BUGNES D'ODILE

Appelés aussi Merveilles, ce sont les gâteaux traditionnels du Carnaval

Sous forme de petits beignets, ils sont très appréciés des enfants qui les retrouvent avec plaisir chaque année.

SUCCES GARANTI !



VARIANTE :

250 grs de farine
50 grs de sucre en poudre
50 grs de beurre
3 œufs
Zestes de citron
Sel

INGREDIENTS :

- 500 grs de farine
- 100 grs de beurre
- 5 œufs
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 1 paquet de sucre vanillée
- 1 paquet de levure
- 5 cuillères à soupe de fleur d'oranger

(de rhum ou de grand Marnier pour les adultes)

Il est recommandé de laisser reposer la pâte quelques heures

Mélanger tous les ingrédients pour obtenir une pâte pas trop dure.
Ajouter si besoin eau ou lait
Pétrir jusqu'à ce qu'elle devienne élastique
Étaler au rouleau sur une épaisseur de 2mm environ
Découper des formes géométriques (rectangles, triangles, losanges)
Cuire dans l'huile de friture
Egoutter sur papier absorbant
Saupoudrer de sucre glace

BON APPETIT!

FETONS LE ENSEMBLE !

MERCREDI 1er FEVRIER

A 14h30

AU RELAIS!

Agenda

Temps de jeux

**LES MARDI de 9h à 11h15, dans les locaux du centre de loisirs.
Réservés aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle.**

Les temps de jeux commencent toujours par un moment de jeu libre. Une activité est ensuite proposée

Des temps de rencontre avec les personnes accueillies au foyer logement sont également prévus: temps de partage, temps de découverte de l'autre dans sa différence riche pour l'enfant autant que pour l'adulte.

Mardi 17 Janvier : partage de la galette des rois avec les papys-mamies

Mardi 21 février : Visite déguisée au foyer logement.



Mardi 27

Bébé Lecteurs

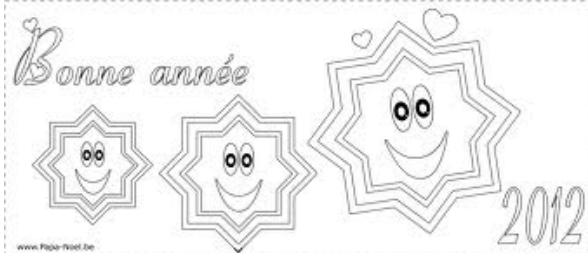
TEMPS DE LECTURE A LA MEDIATHEQUE

Un vendredi par mois, la Médiathèque d'Orgelet vous invite pour une séance conviviale de lectures et comptines pour enfants.

PROCHAIN RENDEZ VOUS

Les vendredi à 9H

- 13 Janvier 2012
- 10 Février 2012
- 9 Mars 2012



Le Carnaval



Les enfants du centre de loisirs de la région d'Orgelet nous invite à un goûter de carnaval

MERCREDI 1er FEVRIER 2012

Rendez-vous au Relais à partir de **14h30**.

Nous déguiserons et maquillerons les enfants puis rejoindrons le centre de loisirs pour partager un goûter bien animé, avec les enfants, petits et grands.

Temps de parole

Avec Anne-Marie Carpentier

Le Relais propose aux assistantes maternelles qui le souhaitent de se retrouver régulièrement pour un temps de parole sur leur pratique.

Un moment en soirée, pour discuter de sa profession, échanger sur des questions éducatives, se questionner sur un thème...

Le jeudi 9 février 2012 à 20h

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AU RELAIS.**

**Participation financière
de 5 € par séance.**

Atelier manuel

Ateliers en soirée,

**pour les
assistantes
maternelles**

Le Relais met en place des ateliers manuels à destination des assistantes maternelles, pour se retrouver et bidouiller ensemble. Pour expérimenter des choses pour soi, ou à refaire ensuite avec les enfants...

**MERCREDI 25 JANVIER
2012
Atelier créatif CARNAVAL**

**Inscription obligatoire
Participation financière
de 2 € par atelier.**

infos pratiques =

Les tarifs =

NOUVEAU TARIF au 1^{er} janvier 2012

**Tarif horaire : AUGMENTATION de 2,10 % au 1er Décembre
Puis de 0,30 % au 1er Janvier 2012
Soit une augmentation cumulée de 2,40 %**

SMIC : 9,22 € brut de l'heure

**Salaire horaire minimum légal pour les assistantes maternelles :
2,59 € brut, soit 2,01 € net de l'heure**

TOUTE NÉGOCIATION EST POSSIBLE

NOUVEAU TAUX DE CONVERSION

Pour passer du Net au Brut : $Net = Brut \times 0,7729$

Pour passer du Brut au Net : $Brut = Net / 0,7729$

Remboursement des frais : tarifs proposés

> Indemnités d'entretien

Le montant minimal des indemnités d'entretien, basé sur le minimum garanti change au 1^{er} janvier 2012- reste le même.

Pour une journée de moins de 8h10 : 2,65 € / jour

Pour une journée supérieure : 0,325 € / h

Exemple : 10h x 0,325 = 3,25 € par jour

> Indemnités de repas

Les tarifs des repas sont à négocier entre l'assistante maternelle et les parents et évalués à partir d'une moyenne des coûts réels engagés.

> Indemnités kilométriques

Barèmes administratifs

5 CV : 0.25 €

6 CV : 0.32 €

7 CV : 0.35 €

Barèmes fiscaux

5 CV : 0.536 €

6 CV : 0.560 €

7 CV : 0.587 €

8 CV : 0.619 €

BREVE

**La loi de financement
de la Sécurité sociale pour 2012
modifie l'assiette de calcul de la
CSG et de la CRDS**

Conséquence de la [loi de Financement de la sécurité sociale \(LFSS\) pour 2012](#) publiée au journal officiel du 22 décembre 2012, le taux d'abattement pour frais professionnels au titre contribution sociale généralisée (CSG) et de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) sera réduit.

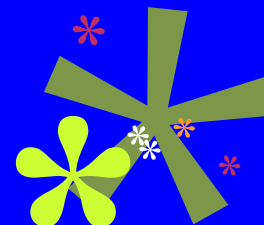
**Il passera de 3 %
à 1,75 % au 1er janvier 2012.**

L'assiette de calcul de la CSG et de la CRDS sera désormais assise sur 98,25% du salaire au lieu de 97% auparavant, ce qui entraînera mécaniquement une augmentation des charges salariales.

Par conséquent, le taux global de cotisations salariales des assistantes maternelles employées par des particuliers augmentera de 0,1% et passera donc de 22,61%

à 22,71% au 1er janvier 2012

(d'où le nouveau taux de conversion donné ci-dessus)



* Horaires du Relais

Le Relais est ouvert :

- **sur des temps de permanence** : les lundi (semaines impaires) et mercredi, de 9h à 12h et les mardi, de 13h30 à 17h,
- **sur des temps de rendez-vous** : les lundi (semaines impaires) et mercredi, de 13h30 à 17h,
- **et pour des temps de jeux** : les mardi, de 9h à 11h15.

Merci de respecter les temps de permanence pour des appels ou des visites rapides et de prendre rendez-vous pour des entretiens plus longs

* Fermetures du Relais

Le Relais sera exceptionnellement fermé :

- **Lundi 30 janvier** : pour cause de réunion,
- **La semaine du 5 au 9 mars 2011 à confirmer**

* Abonnement

Si vous souhaitez recevoir *Patin-Couffin* à votre domicile pendant 1 an (soit 4 numéros), retournez le coupon-réponse ci-dessous, accompagné de **4€ par chèque, libellé à l'ordre de la Mutualité Française Jura**, au Relais :

Relais Assistantes Maternelles - Parents

Communauté de Communes de la Région d'Orgelet
4, chemin du Quart - BP 35 - 39 270 ORGELET

Vous pouvez aussi retirer notre journal dans différents points-dépôts :
Relais - Communauté de Communes - PMI - CAF - Centre de Loisirs - Médiathèque...

Nom Prénom

Adresse

.....

.....

Mail@.....

Vous êtes : Parent
 Assistant(e) maternel(le)
 Autre

Souhaite recevoir "Patin-couffin" à mon domicile, à compter du mois de Avril 2012.



Contacts utiles

- **Pour un contrat de travail** pour votre assistante maternelle : contacter le relais pour un envoi par courriel.

- **Pour un renseignement au Centre Pajemploi**
www.pajemploi.urssaf.fr
ou 0 826 08 08 39

- **Attestation Pôle Emploi :**
www.pole-emploi.fr
(rubrique employeur)

- **Convention Collective Nationale des Assistants Maternels :** www.fepem.fr

- **Taux de cotisations :**
www.urssaf.fr

- **Bordereau de demande d'indemnisation en cas d'arrêt de travail de l'assistante maternelle :**
www.ircem.com
0 980 980 990

IRCEM
261, avenue des Nations-Unies
59672 ROUBAIX Cedex

- **Conseil des Prud'hommes de Lons le Saunier**
03 84 24 33 90

- **Info Emploi :** 39 39

- **Direction du Travail :**
03 84 87 26 00

- **Jura Enfance à Protéger :**
0 800 119 039

- **SAMU social :** 115